

Pâtes, papiers et cartons – Détermination de 7 polychlorobiphényles (PCB) spécifiés : NF EN ISO 15318, Février 2000

Boutique AFNOR

Cette norme européenne donne les indications permettant la détermination de 7 PCB spécifiés dans la pâte, le papier et le carton. L'annexe A donne un mode opératoire permettant d'estimer la teneur totale en PCB à partir de celle du congénère.

Avant l'arrêt de son utilisation en 1971, un PCB du commerce était un des constituants du papier autocopiant. La présence de ces papiers autocopiants dans les papiers de récupération peut entraîner une contamination par le PCB des produits réalisés à partir de pâtes, de papiers ou de cartons recyclés.

Le PCB contaminant présente la même distribution de congénères que le PCB utilisé antérieurement dans les papiers autocopiants, ce qui permet d'identifier la source de contamination.

Dans la présente méthode, sept congénères de PCB spécifiés (numéro 18, 28, 52, 101, 138, 153 et 180) sont déterminés séparément. Comme la source de la contamination par le PCB peut être identifiée à l'aide de la distribution de congénères, la teneur totale en PCB du papier peut être estimée à partir de ces 7 congénères.

Mots-clés : contrôle de conformité ; emballage ; papier ; essai de teneur dans le matériau ; PCB

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):